

# Dispositif 4C - Des clés pour des compétences, des connaissances, une carrière : Sensibilisation des établissements

## Contexte

---

Les compétences-clés, ce sont les compétences considérées comme nécessaires à toute personne pour l'intégration sociale et l'emploi, l'épanouissement et le développement personnel, la citoyenneté active. Elles sont communes à tous les métiers, et nécessaires au développement des compétences techniques. Le socle commun des connaissances et compétences professionnelles comprend huit domaines :

- communiquer en français ;
- utiliser des règles de base de calcul et du raisonnement mathématique ;
- savoir utiliser des techniques usuelles de l'information et des outils numériques ;
- être apte à travailler dans le cadre de règles définies d'un travail en équipe ;
- travailler en autonomie et réaliser un objectif individuel ;
- avoir la capacité d'apprendre à apprendre tout au long de la vie ;
- savoir maîtriser les gestes et postures de base, et respecter des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales élémentaires ;
- connaître les usages fondamentaux du numérique au sein d'un environnement de travail.

## Objectifs

---

- **S'approprier** les notions principales (comprendre ce que sont les compétences-clés en situation professionnelle et identifier les problématiques d'apprentissage des agents) ;
- **Identifier** les enjeux de la maîtrise des compétences-clés en situation professionnelle (pour les agents, pour l'encadrement et pour l'établissement) ;
- **Identifier** les différents leviers d'action et élaborer un plan d'action au sein de son établissement ;
- **Se mobiliser** et **agir** : comment en parler, accompagner et orienter les agents concernés.

## Renseignements complémentaires

---

### Financement

Fonds mutualisés ANFH

### Dates

Voir calendrier en annexe

<https://www.anfh.fr/les-offres-de-formation/AYZvAr0gwRVrNCY72ppE>

## Validité du marché

12/010/2025

## Programme

---

**Un module générique de sensibilisation** – Deux formats possibles :

- un format en présentiel d'1/2 journée (3 h) ;
- un format en webinaire d'1 h 30.

**Des ateliers pédagogiques** – Quatre modules au choix à coconstruire avec le prestataire en présentiel ou en distanciel :

- **module 1** : organiser la communication interne sur la question des compétences clés ;
- **module 2** : s'approprier le dispositif 4C proposé par l'Anfh ;
- **module 3** : s'approprier les outils de diagnostic et de repérage, organiser le repérage ;
- **module 4** : évaluer les effets et impacts.

**Des outils de communication à destination des agents et des établissements :**

- une synthèse du dispositif 4C
- des affiches et des flyers ;
- un film d'animation qui présente les compétences-clés et les 3 axes du dispositif ;
- des vidéos pédagogiques pour comprendre, repérer, savoir en parler, mobiliser et accompagner ;
- des fiches pratiques (« Compétences clés, de quoi parle-t-on ? » ; « Faire face aux idées reçues » ; « En parler avec l'agent », etc.).

Tous les supports sont disponibles sur le site Internet : [www.anfh.fr/thematiques/competencescles-dispositif-4c](http://www.anfh.fr/thematiques/competencescles-dispositif-4c)

**Un outil de diagnostic numérique EV@GILL :**

- outil en ligne permettant d'évaluer le risque d'être confronté à l'illettrisme dans son entreprise grâce à un questionnaire anonyme de courte durée ;
- <https://evagill.fr/>

### Public

**Ensemble des acteurs concernés par la démarche Compétences-clés : Responsable de formation ; DRH ; Directeur d'établissement ; Cadre de santé, Chef de pôle ...**

### Exercice

**2024**

### Code de formation

**AFR 2.01**

### Nature

**AFR**

### Organisé par

**ALPES ou Esperem (marché multia-ttributaire)**

**Durée**

**3 heures**

**Typologie**

**Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences**